



Paris, le 12 juin 2026

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2026

**L'Assemblée générale mixte des actionnaires de PREATONI Group (Euronext Paris - ISIN : FR001400WXE7 - code mnémonique : ALPG), groupe international spécialisé dans la détention et l'exploitation d'actifs hôteliers et dans le développement immobilier résidentiel, s'est tenue ce jour sous la présidence de Monsieur Patrick Werner, Président du Directoire, en présence des Commissaires aux comptes.**

Les actionnaires présents, représentés, ayant exprimé leur vote préalablement à l'Assemblée ou donné pouvoir au président représentaient 6 502 686 droits de vote (soit 73,84% de l'ensemble des droits de vote) et ont notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. À cette occasion, l'Assemblée a salué les résultats solides de l'exercice 2025 caractérisés par une très forte progression du chiffre d'affaires (106,2 M€, soit +58% par rapport à 2024) et de l'EBITDA (25,3 M€ en 2025 contre 1,9 M€ en 2024).

L'ensemble des onze résolutions mises au vote a été approuvé, y compris la quatrième résolution à caractère extraordinaire (réduction de capital motivée par des pertes).

À la suite de l'approbation de la quatrième résolution, la valeur nominale de chaque action de la Société est désormais ramenée de 36,90 euros à 24,70 euros et le capital social est par conséquent ramené d'un montant de 324 979 591,50 euros à 217 533 764,50 euros. A l'issue de cette opération de réduction du capital, le capital social de la Société demeure composé de 8 807 035 actions ordinaires.

Cette opération purement technique, n'a pas d'incidence sur la valeur boursière des actions de la Société, ni sur le nombre d'actions en circulation ou la valeur des capitaux propres de la Société. Elle s'inscrit dans le cadre de la volonté du Groupe d'être en capacité de procéder à des distributions de dividendes. A ce titre l'Assemblée Générale Mixte a approuvé la septième résolution (Distribution prélevée sur la prime d'émission) portant sur la distribution d'un dividende de 0,18 € par action au titre de l'exercice 2025.

Le résultat des votes pour chaque résolution sera mis en ligne sur le site Internet de PREATONI Group ([lien](#)).

Conformément à la loi, l'ensemble des documents communiqués à cette Assemblée a été mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la Société et sur son site internet.

## A propos de PREATONI Group

Créé et développé par Ernesto Preatoni, PREATONI Group est un groupe international spécialisé dans la détention et l'exploitation de *resorts* touristiques, principalement en Egypte et en Italie, et dans le développement immobilier résidentiel dans les pays baltes. Inspiré par l'esprit pionnier de son fondateur, Ernesto Preatoni, PREATONI Group, est un groupe immobilier coté unique intégrant un modèle original de développement et fortement créateur de valeur. Le Groupe compte plus de 1 500 collaborateurs dans le monde. PREATONI Group, dont le siège social est situé en France, est une société cotée sur Euronext Growth (code ISIN : FR001400WXE7).

[WWW.PREATONIGROUP.COM](http://WWW.PREATONIGROUP.COM)

### Relations investisseurs

ACTUS finance & communication  
Anne-Pauline Petureau  
apetureau@actus.fr  
T: 01 53 67 36 72

### Relations presse

ACTUS finance & communication  
Deborah Schwartz  
dschwartz@actus.fr  
T: 01 53 67 36 35

**ALPG**

**EURONEXT**

**GROWTH**